



## NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2020/025

Genève, le 17 mars 2020

CONCERNE :

### Coronavirus (COVID-19) – incidences sur les travaux du Secrétariat

1. Les Parties n'ignorent pas que la situation relative à la propagation du COVID-19 évolue à grands pas.
2. Conformément aux instructions de l'administration des Nations Unies, le personnel du Secrétariat CITES est mis en télétravail, 5 jours par semaine, avec effet au 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre. Le numéro de téléphone général du Secrétariat (+41 (22) 917 81 39) et son adresse de courriel ([info@cites.org](mailto:info@cites.org)) continuent de fonctionner normalement et tous les membres du personnel sont à disposition pour aider les Parties, comme d'habitude, et sont joignables à leurs numéros de téléphone directs et à leurs adresses de courriel. Le courrier postal et par service de messagerie sont encore réceptionnés et il y sera répondu mais il faut s'attendre à quelques délais.
3. Nous restons attentifs aux réunions à venir et autres activités que nous organisons. Nous informerons sans délai les Parties et autres acteurs concernés de tout changement dans nos plans actuels.
4. Nous nous engageons à continuer de maintenir un service optimal à nos Parties tout en veillant à la santé et à la sécurité du personnel et en contribuant aux efforts visant à restreindre la propagation de la maladie, conformément à la politique des Nations Unies et de notre pays d'accueil.
5. La Secrétaire générale et son personnel remercient les Parties pour leur compréhension et sont convaincus que la communauté mondiale saura nous conduire à bon port à travers ces moments difficiles.